

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

E-mail : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

2. INDUSTRIE

2.6. CARROSSERIE

CARROSSIER / CARROSSIERE

PROFIL DE FORMATION (CQ6 P)

PQ ayant généré le PF : Carrossier / Carrossière

Accord du Conseil général

18 juin 2009

LE METIER

Le secteur de la carrosserie automobile est principalement structuré en P.M.E. qui adoptent une organisation de travail en fonction de l'importance du volume traité et de l'organisation interne propre.

Le métier du carrossier(e) comprend trois aspects : la tôlerie, la préparation en vue de la peinture et l'application de la peinture.

Les caractéristiques du profil de carrossier/carrossière seront :

- un savoir faire pratique,
- des comportements adéquats au niveau de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement,
- des qualités de savoir-être en milieu de travail,
- une formation technologique de base,
- un sens aigu du travail bien fait.

Le développement d'un esprit de créativité en tenant compte d'un sens artistique et d'un sens esthétique, le développement d'un esprit critique.

Travailler de manière autonome et contrôler les travaux du préparateur, du tôlier et du peintre.

N.B. : Ce profil a été mis en conformité avec l' A.R. du 21 décembre 2006 (publié le 15.01.07) relatif à la compétence professionnelle pour l'exercice des activités indépendantes relatives aux bicyclettes et aux véhicules à moteur.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des Commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Le Président

De la Commission consultative

« Industrie »

Eric ROBERT

Les chargés de mission

de la CCPQ

Luc FONTAINE

Robert LAHAYE

TABLE DES MATIERES

	Page	
Le métier	2	
Remerciements	3	
Table des matières	4	
Fonction 01	Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement	5
Fonction 02	Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle	6
Fonction 03	Emettre un diagnostic des dégâts	9
Fonction 04	Démonter	10
Fonction 05	Contrôler et mesurer les déformations éventuelles de la caisse	11
Fonction 06	Réparer	12
Fonction 07	Monter les pièces	14
Fonction 08	Assembler les éléments de carrosserie par les techniques du soudage, du boulonnage et du collage	15
Fonction 09	Contrôler les réparations de la tôlerie	17
Fonction 10	Appliquer les traitements de protection	18
Fonction 11	Préparer une surface	19
Fonction 12	Réaliser la mise en peinture	23
Fonction 13	Remonter	25
Fonction 14	Participer aux relations technico – commerciales	26
Fonction 15	Gérer son poste de travail	28
Lexique		29

FONCTION 01 : RESPECTER LES REGLES DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET D'ENVIRONNEMENT

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAÎTRISE DES COMPETENCES
<p>1.1. Appliquer la législation et les règlements de protection et préventions au travail et participer au climat de sécurité et d'hygiène et d'humanisation du travail à divers niveaux : personnel, collectif et entrepreneurial.</p>	<p>1.1.1. Respecter les impositions propres à la fonction.</p>	<p>CM</p>	
	<p>1.1.2. Prévenir de tout danger électrique.</p>	<p>CM</p>	
	<p>1.1.3. Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser.</p>	<p>CM</p>	
	<p>1.1.4. Utiliser les matériels et accessoires en toute sécurité.</p>	<p>CM</p>	
	<p>1.1.5. Appliquer les mesures de sécurité individuelles et collectives à prendre lors de l'utilisation d'outils et de manipulation de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.</p>	<p>CM</p>	
	<p>1.1.6. Trier et stocker de manière adéquate les déchets et matière en fonction de la législation.</p>	<p>CM</p>	

FONCTION 02 : ASSURER LA QUALITE ET S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	2.1.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CEP	
	2.1.2. Suivre, de manière permanente, les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies.	CEP/ CEF	
	2.1.3. Communiquer.	CM	
	2.1.4. Travailler de manière autonome.	CEP	
	2.1.5. Développer des attitudes déontologiques.	CEP	
2.2. Analyser son travail.	2.2.1. S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.	CM	
	2.2.2. Appliquer une méthode de travail.	CM	
2.3. Assurer la qualité du travail.	2.3.1. Contrôler la qualité de son travail, gérer son temps et se conformer aux processus en application dans l'entreprise (certification de qualité).	CEF/ CEP	
	2.3.2. Assurer le bon suivi des travaux.	CEP	
	2.3.3. Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances.	CM	

	2.3.4. Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.	CM	
2.4. Appliquer les connaissances générales aux situations professionnelles spécifiques.	2.4.1. Utiliser l'outil informatique (PC, logiciels, ...) et rechercher les informations nécessaires à l'exécution des différentes activités du métier.	CM	
	2.4.2. Appliquer les éléments des mathématiques propres à la vie professionnelle : savoir appliquer le système légal de mesure de base, la géométrie élémentaire ainsi que l'arithmétique de base.	CM	
	2.4.3. Appliquer les éléments de physique (force, pression, poids, masse) et de mécanique propres à l'activité professionnelle.	CM	
	2.4.4. Appliquer les notions (lecture de plans et traçage) de dessin technique de mécanique et de connaissance des matériaux, des matériaux synthétiques, des laques et des techniques de polymérisation, de métallographie et en traitements thermiques, hydraulique et pneumatique propres à l'activité professionnelle.	CM	
	2.4.5. Appliquer les notions de base du multiplexage (électricité et électronique) propres aux installations des automobiles en réalisant la pose et la dépose des éléments, hors tension et lors de la remise sous tension.	CEF/ CEP	
	2.4.6. Appliquer les notions des traitements des tôles d'acier, d'aluminium et de matériaux composites utilisés pour l'automobile.	CM	
	2.4.7. Identifier d'une manière globale les éléments constituant les véhicules et en particulier les différents composants du produit (carrosserie et accessoires) et leurs propriétés de base.	CM	

	2.4.8. Utiliser la langue véhiculaire en respectant la terminologie du métier : compréhension à la lecture des documents techniques et les informations des constructeurs, des fabricants et fournisseurs.	CM	
	2.4.9. Identifier la réglementation technique relative aux véhicules et des normes de contrôle technique	CM	
2.5. S'informer sur les connaissances administratives spécifiques pour le secteur des véhicules à moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les notions de base du volet administratif propres à l'exercice de la profession, à savoir les règlements fiscaux, sociaux et relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ la loi réprimant la fraude aux compteurs kilométriques (et Car Pass), ➤ la réglementation en matière de garantie, ➤ la réglementation sur les ventes à tempérament dans le cadre des contrats de leasing, ➤ au règlement européen d'exemption catégorielle pour le commerce de véhicules neufs, ➤ au règlement relatif à l'utilisation des plaques commerciales, ➤ au règlement sur le prélèvement de véhicules en stock, ➤ au règlement de la vente sous le régime de la marge de véhicules d'occasion, ➤ la réglementation en matière de réduction de la déductibilité des véhicules mis à disposition, ➤ au règlement des registres de garage. 	CM	L'apprenant sera capable de s'informer correctement face aux situations rencontrées.

FONCTION 03 : EMETTRE UN DIAGNOSTIC DES DEGÂTS

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Organiser le poste de travail.	3.1.1. Réceptionner le véhicule.	CM	
3.2. Poser un diagnostic des dégâts de tôlerie et déterminer la méthode de travail.	3.2.1. Analyser les dégâts de tôlerie.	CM	
	3.2.2. Déterminer la méthode de travail la plus adaptée aux travaux à réaliser.	CM	Tenir compte de l'électronique embarquée.

FONCTION 04 : DEMONTER

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Déposer les garnitures.	4.1.1. Utiliser l'outillage.	CM	Les outils sont correctement choisis.
	4.1.2. Appliquer la méthode et la technique.	CM	
4.2. Déposer les éléments à protéger.	4.2.1. Utiliser l'outillage.	CM	
	4.2.2. Appliquer la méthode et la technique.	CM	
4.3. Déposer les éléments et accessoires électriques, électroniques, mécaniques, pneumatiques et les fluides.	4.3.1. Utiliser l'outillage.	CM	Prendre les précautions nécessaires quant à l'électronique embarquée.
	4.3.2. Appliquer la méthode et la technique.	CM	
4.4. Déposer les éléments de carrosserie endommagés.	4.4.1. Utiliser l'outillage du carrossier/de la carrossière.	CM	
	4.4.2. Appliquer les méthodes et les techniques adéquates.	CM	
4.5. Lister les pièces à remplacer.	4.5.1. Identifier les pièces.	CM	

FONCTION 05 : CONTROLER ET MESURER LES DEFORMATIONS EVENTUELLES DE LA CAISSE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Vérifier les éléments de carrosserie et les éléments de caisse.	5.1.1. Vérifier l'état des éléments périphériques de la carrosserie.	CM	
	5.1.2. Contrôler et mesurer les points de fixation du train roulant : suspension et direction.	CM	

FONCTION 06 : REPARER

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Placer de nouveaux ensembles de carrosserie.	6.1.1. Identifier et choisir la bonne pièce de rechange.	CM	L'apprenant(e) vérifie les soudures.
	6.1.2. Utiliser l'outillage adéquat.	CM	
	6.1.3. Placer et ajuster la pièce de rechange.	CM	
	6.1.4. Respecter les impositions du contrôle technique.	CM	
6.2. Préparer une pièce de rechange : découper, plier et forer.	6.2.1. Utiliser les instruments de mesure et de traçage.	CM	L'apprenant(e) utilise la plieuse, la cintreuse, ...
	6.2.2. Tracer.	CM	
	6.2.3. Choisir la tôle.	CM	
	6.2.4. Utiliser l'outillage et les machines de découpe.	CM	
	6.2.5. Contrôler les dimensions de la pièce.	CM	
	6.2.6. Choisir et utiliser les produits de dégraissage.		
	6.2.7. Nettoyer la tôle.	CM	
	6.2.8. Utiliser les machines de formage.	CM	
	6.2.9. Utiliser les foreuses et l'outillage de forage.	CM	
	6.2.10. Contrôler le forage et les dimensions.	CM	

6.3. Façonner des pièces simples en tôles d'acier, d'aluminium et en matériaux composites.	6.3.1. Utiliser l'outillage du carrossier / de la carrossière.	CM	
	6.3.2. Appliquer la technique.	CM	
	6.3.3. Contrôler.	CM	
	6.3.4. Procéder aux remédiations.	CM	
6.4. Redresser, débosser et remettre en état les éléments de carrosserie.	6.4.1. Appliquer les techniques.	CM	
	6.4.2. Utiliser le bon outillage.	CM	
	6.4.3. Débosser les éléments de carrosserie par les techniques traditionnelles.	CM	
	6.4.4. Débosser les éléments de carrosserie sans application de peinture.	CEF/ CEP	
	6.4.5. Utiliser les systèmes d'amarrage des caisses.	CEF/ CEP	
	6.4.6. utiliser les gabarits adéquats.	CEF/ CEP	
	6.4.7. respecter les tolérances du constructeur.	CEF/ CEP	

FUNCTION 07 : MONTER LES PIECES

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Monter, fixer et régler les éléments et accessoires (carrosserie et mécanique).	7.1.1. Appliquer les techniques.	CM	
	7.1.2. Utiliser les différents matériaux de rembourrage.	CM	
	7.1.3. Appliquer les notions relatives aux matières plastiques, aux vitrages et aux méthodes de collage et de fixation.	CM	
	7.1.4. Placer de nouveaux éléments de carrosserie.	CM	

FONCTION 08 : ASSEMBLER LES ELEMENTS DE CARROSSERIE PAR LES TECHNIQUES DU SOUDAGE, DU BOULONNAGE ET DU COLLAGE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. Appliquer la technique du soudage oxyacéthylique.	8.1.1. Vérifier l'installation du soudage oxyacéthylique.	CM	
	8.1.2. Appliquer les règles de sécurité.	CM	
	8.1.3. Appliquer la technologie.	CEF/ CEP	
	8.1.4. Identifier les bonbonnes.	CM	
	8.1.5. Appliquer la technique de découpe.	CEF/ CEP	
	8.1.6. Appliquer la technique de brasage.	CEF/ CEP	
	8.1.7. Appliquer la technique de soudo-brasage.	CEF/ CEP	
	8.1.8. Meuler les soudures.	CM	
	8.1.9. Contrôler.	CEF/ CEP	
8.2. Appliquer les techniques de soudage TIG, MIG et MAG.	8.2.1. Vérifier l'installation de soudage TIG, MIG et MAG.	CM	
	8.2.2. Appliquer les règles de sécurité.	CM	
	8.2.3. Appliquer les technologies.	CM	
	8.2.4. Reconnaître les différents fils de soudage et des métaux d'apport.	CM	

	8.2.5. Identifier les électrodes TIG.	CM	
	8.2.6. Identifier les bonbonnes.	CM	L'apprenant(e) choisit le gaz adéquat en fonction des impositions du constructeur.
	8.2.7. Utiliser les postes.	CM	
	8.2.8. Meuler les soudures.	CM	
	8.2.9. Contrôler.	CM	
8.3. Boulonner les pièces.	8.3.1. Consulter à bon escient les catalogues de visserie pour les carrossiers.	CM	L'apprenant(e) choisit la visserie adéquate en fonction des impositions du constructeur.
	8.3.2. Sélectionner les outils nécessaires au boulonnage.	CM	
	8.3.3. Utiliser la visserie courante en carrosserie.	CM	
8.4. Coller les pièces.	8.4.1. Choisir une colle adaptée au matériau traité et aux types de travaux.	CM	
	8.4.2. Appliquer la technique.	CM	
8.5. Contrôler et corriger.	8.5.1. Redresser les pièces déformées.	CM	
	8.5.2. Contrôler les dimensions.	CM	
	8.5.3. Procéder aux corrections utiles.	CM	
	8.5.4. Contrôler les soudures.	CM	
	8.5.5. Meuler, si nécessaire.	CM	
	8.5.6. Contrôler le boulonnage.	CM	
	8.5.7. Effectuer les serrages correcteurs, s'il échet.	CM	
	8.5.8. Contrôler visuellement et tactilement la finition.	CM	

FONCTION 09 : CONTROLER LES REPARATIONS DE LA TOLERIE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1. Mesurer à l'aide des différents appareils et équipements.	9.1.1. Utiliser les équipements de mesure et de contrôle.	CM	
	9.1.2. Procéder aux remédiations.	CM	

FUNCTION 10 : APPLIQUER LES TRAITEMENTS DE PROTECTION

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1. Appliquer les traitements anti-corrosion, d'étanchéité et d'insonorisation.	10.1.1. Protéger le véhicule.	CM	
	10.1.2. Identifier et choisir les produits.	CM	
	10.1.3. Utiliser l'outillage adéquat.	CM	
	10.1.4. Appliquer les techniques.	CM	

FONCTION 11 : PREPARER UNE SURFACE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1. Laver le véhicule.	11.1.1. Utiliser le matériel de lavage manuel.	CM	
	11.1.2. Soigner le travail.	CM	
11.2. Manipuler les équipements et appareils.	11.2.1. Utiliser et manipuler correctement les appareillages en zone de préparation.	CM	
	11.2.2. Utiliser l'installation d'air comprimé.	CM	
	11.2.3. Choisir et utiliser le pistolet adéquat.	CM	
	11.2.4. Utiliser le matériel d'aspiration.	CM	
	11.2.5. Utiliser le matériel de séchage.	CM	
	11.2.6. Utiliser les outillages adéquats (ponceuses, polisseuses, ...).	CM	
	11.2.7. Entretenir correctement les matériels.	CM	
11.3. Analyser les surfaces à traiter.	11.3.1. Identifier le code peinture sur le véhicule.	CM	
	11.3.2. Comparer et reconnaître les nuances.	CM	
	11.3.3. Identifier les matériaux à traiter.	CM	
	11.3.4. Choisir la technique de peinture en fonction du travail à réaliser.	CM	

	11.3.5. Choisir les matières (primer, mastic, ...) en fonction du fond à traiter.	CM	
	11.3.6. Délimiter les surfaces à traiter.	CM	
	11.3.7. Identifier les couches de base et l'état des surfaces à traiter (vernies, non vernies, acrylique, raccord noyé, ...).	CM	
	11.3.8. Identifier les nouvelles et anciennes peintures et l'emploi de diluants et d'abrasifs.	CM	
	11.3.9. Utiliser l'installation d'air comprimé.	CM	
11.4. Protéger et, au besoin, déposer les parties qui ne sont pas à traiter.	11.4.1. Déposer et reposer les accessoires sensibles à la température et ceux entravant le déroulement des travaux de peinture.	CM	
	11.4.2. Nettoyer les surfaces non traitées.	CM	
	11.4.3. Utiliser les techniques et matériels de marouflage.	CM	
11.5. Dégraisser les parties à travailler.	11.5.1. Utiliser les différentes techniques et les produits pour dégraisser les parties à travailler.	CM	
11.6. Dépolir et/ou mater les parties à peindre et avoisinantes.	11.6.1. Utiliser les machines à poncer et leurs accessoires.	CM	
	11.6.2. Appliquer les techniques de ponçage.	CM	
	11.6.3. Choisir et utiliser le matériel de ponçage manuel et/ou mécanique.	CM	
	11.6.4. Choisir la granulométrie en fonction de la progression des opérations de ponçage.	CM	

	11.6.5. Respecter les consignes du fabricant.	CM	
	11.6.6. Appliquer les couches de base.	CM	
	11.6.7. Identifier et appliquer les différents enduits.	CM	
	11.6.8. Appliquer la technique de dosage de mélange dans le respect des consignes spécifiques.	CM	
11.7. Tirer les enduits, et les poncer.	11.7.1. Préparer les parties à enduire.	CM	
	11.7.2. Appliquer les enduits spécifiques aux types de support de base.	CM	
11.8. Appliquer le primer sur les enduits et, si nécessaire, appliquer les enduits pistolables.	11.8.1. Identifier et utiliser les pistolets.	CM	
	11.8.2. Identifier et appliquer les différentes sortes de primer.	CM	
	11.8.3. Préparer les produits en respectant les fiches techniques.	CM	
	11.8.4. Appliquer la technique de pistolage en fonction du travail à exécuter.	CM	
11.9. Appliquer une impression de base, si nécessaire.	11.9.1. Choisir le produit adapté.	CM	L'apprenant(e) applique la technique dans le cas d'une pièce neuve.
	11.9.2. Respecter les caractéristiques du produit.	CM	
11.10. Poncer les enduits pistolables après application d'un guide de ponçage.	11.10.1. Appliquer la technique de pistolage en fonction du travail à exécuter.	CM	

11.11. Appliquer les surfacers et les poncer.	11.11.1. Identifier et appliquer les différentes sortes de surfacers.	CM	
	11.11.2. Préparer les produits en respectant les fiches techniques.	CM	
	11.11.3. Effectuer les petites retouches des surfaces traitées.	CM	
11.12. Contrôler les travaux effectués sur le véhicule avant la mise en peinture.	11.12.1. Contrôler l'ensemble des travaux.	CM	
	11.12.2. Remédier aux défauts éventuels.	CM	

FONCTION 12 : REALISER LA MISE EN PEINTURE

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1. Utiliser et manipuler les différents appareillages.	12.1.1. Travailler avec les équipements du laboratoire de peinture.	CM	L'apprenant(e) met en service et exploite toutes les capacités mises à disposition par le fabricant (temps de séchage, speedry, ..).
	12.1.2. Mettre en service la cabine de peinture et les outillages annexes.	CM	
	12.1.3. Entretien des matériels.	CM	
12.2. Dégraisser et souffler les parties à travailler.	12.2.1. Identifier et appliquer les différents types de produits pour dégraisser.	CM	
	12.2.2. Utiliser correctement les méthodes pour dégraisser.	CM	
	12.2.3. Contrôler et finir, si nécessaire, le marouflage avant peinture.	CM	
12.3. Préparer et contretyper la peinture.	12.3.1. Rendre la peinture applicable en ajoutant les produits adéquats.	CM	

12.4. Appliquer les différentes techniques de pistolage.	12.4.1. Identifier et utiliser les pistolets.	CM	
	12.4.2. Appliquer les techniques adéquates de mise en peinture.	CM	L'apprenant(e) travaille en fonction des produits et des impositions du fabricant.
	12.4.3. Si nécessaire, peindre les parties intérieures des pièces remplacées et/ou neuves.	CM	
	12.4.4. Appliquer une protection supplémentaire (anti-corrosive ou abaissant le niveau phonique).	CM	
12.5. Contrôler, retoucher, polir et lustrer.	12.5.1. Contrôler visuellement la finition.	CM	L'apprenant(e) repère et identifie les défauts éventuels (poussières, coulées, peau d'orange, différence de teinte, ...).
	12.5.2. Retoucher les imperfections.	CM	
	12.5.3. Effectuer le polissage et le lustrage.	CM	
	12.5.4. Traiter les matières synthétiques et les caoutchoucs.	CM	

FONCTION 13 : REMONTER

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
13.1. Reposer les garnitures.	13.1.1. Utiliser l'outillage.	CM	Utiliser l'outillage en respectant les indications des constructeurs.
	13.1.2. Appliquer la méthode et la technique.	CM	
13.2. Reposer les éléments et accessoires électriques, électroniques, mécaniques, pneumatiques et les fluides.	13.2.1. Utiliser l'outillage.	CEF/ CEP	
	13.2.2. Appliquer la méthode et la technique.	CEF/ CEP	
13.3. Tester et régler les éléments tels que air-conditionné, ordinateur de base, phares et tout accessoires.	13.3.1. Utiliser l'outillage.	CEF/ CEP	
	13.3.2. Appliquer la méthode et la technique.	CEF/ CEP	
13.4. Préparer le véhicule avant la restitution au client.	13.4.1. Restituer le véhicule en état de propreté à l'intérieur et à l'extérieur.	CM	
	13.4.2. Contrôler et régler les accessoires (radio, phares, ...)	CM	
	13.4.3. Contrôler l'état des pneus et ajuster leur pression.	CM	

FONCTION 14 : PARTICIPER AUX RELATIONS TECHNICO-COMMERCIALES

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
14.1. Accueillir le client.	14.1.1. Appliquer les règles de politesse et de savoir-vivre.	CM	
	14.1.2. Ecouter le client.	CEF/CEP	
	14.1.3. Reformuler les souhaits et attentes du client.	CEF/CEP	
14.2. Rédiger un devis.	14.2.1. Identifier l'ensemble des composants d'un devis.	CM	
	14.2.2. Calculer les coûts de réparation et de fabrication.	CEF/CEP	
	14.2.3. Calculer les quantités et les coûts des matériaux et accessoires (échange standard et pièces neuves).	CEF/CEP	
	14.2.4. Evaluer des estimatifs.	CEF/CEP	
	14.2.5. Identifier les annexes d'un devis.	CM	
	14.2.6. Appliquer les normes de présentation d'un devis.	CM	
	14.2.7. Connaître les contraintes légales liées au dépôt d'un devis.	CEF/CEP	

14.3. Etablir une facture.	14.3.1. Identifier l'ensemble des composants d'une facture.	CM	
	14.3.2. Appliquer les règles légales à l'établissement d'une facture.	CM	
14.4. Encaisser le montant de la facture.	14.4.1. Gérer un fond de caisse.	CEF/CEP	
	14.4.2. Enregistrer le paiement.	CEF/CEP	

FONCTION 15 : GERER SON POSTE DE TRAVAIL

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DES COMPETENCES
15.1. Assurer le suivi des stocks de produits achetés, à vendre ou destinés à la consommation interne de l'entreprise.	15.1.1. Inventorier les marchandises afin de connaître les quantités exactes en stock.	CM	L'apprenant(e) utilise des fiches ou un logiciel de gestion des stocks.
	15.1.2. Identifier les différents facteurs de détermination des quantités de stock minimum pour assurer le fonctionnement de l'entreprise.	CEF/ CEP	
	15.1.3. Déterminer, à partir des fiches de contrôle des stocks, les articles et les quantités à commander.	CM	
15.2. Préparer l'outillage.	15.2.1. Identifier, choisir et disposer les outillages dans son espace de travail.	CM	

LEXIQUE

PQ : Profil de Qualification.

PF : Profil de Formation.

C.C.P.Q : Commission Communautaire des Professions et Qualifications.

CM : Compétences à maîtriser.

CEF : Compétence à exercer au cours de cette formation mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.

CEP : Compétence à exercer durant cette même formation mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.

Secteur 2 : **INDUSTRIE**

ARBORESCENCE

Objets :

PQ – PF **Carrossier/ Carrossière**

PQ	PF		
	CQ6 (P ou T)	CQ7 (P ou T)	Profils Spécifiques
<i>Carrossier</i> <i>AP : 10/11/2004</i>	<i>Carrossier (P)</i> <i>CG : 18/11/2004</i> <i>M : 21/12/2007</i>		
Carrossier/ Carrossière version approuvée en Commission Consultative du 26/05/2009	Carrossier/ Carrossière (P) version approuvée en Commission Consultative du 26/05/2009		

CC : Commission Consultative – AP : Assemblée Plénière – PA : Parlement

En italique : profil à abroger.

Case grisée : profil soumis à l'approbation.